



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### services bancaires

Question écrite n° 130114

#### Texte de la question

M. Christophe Bouillon attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le montant des frais bancaires pour tenue de compte. En effet, pour de nombreuses associations disposant de budgets modestes, le montant des frais de tenue de compte demandé par certains établissements bancaires constituent une source de dépenses conséquente. Aussi et dans la lignée des préconisations du Médiateur de la République, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il compte faire évoluer la législation en la matière afin de permettre une baisse réelle des frais de tenue de compte, notamment pour les associations.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Bouillon](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130114

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2012, page 2188

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)